



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Monténégro

Question écrite n° 101810

Texte de la question

Les dirigeants des États issus du démantèlement de la Yougoslavie socialiste seront réunis prochainement pour la première fois depuis les guerres qui ont déchiré les Balkans dans les années quatre-vingt-dix, à l'occasion des cérémonies d'indépendance du Monténégro. Les présidents de la Slovénie, de la Croatie, de la Bosnie, de la Serbie et leur homologue monténégrin vont aussi se trouver côte à côte pour la première fois depuis les négociations sans lendemain organisées par leurs prédécesseurs pour éviter une désintégration violente de la fédération au début des années quatre-vingt-dix. Jusqu'à la proclamation de l'indépendance monténégrine le 3 juin dernier, la Serbie et le Monténégro étaient les dernières républiques restées ensemble après que la Slovénie, la Croatie, la Bosnie et la Macédoine eurent quitté la fédération au début des années quatre-vingt-dix. Au référendum du 21 mai dernier plus de 55 % de Monténégrins se sont prononcés en faveur de la séparation d'avec la Serbie. À la suite de l'indépendance du Monténégro, la Serbie est de fait devenue elle aussi indépendante même si Belgrade, le Premier ministre Vojislav Kostunica en tête, préférerait le maintien de l'union avec Podgorica. Toutefois, contrairement aux conflits qui ont généralement accompagné les séparations des autres ex-républiques yougoslaves, la Serbie et le Monténégro ont rapidement établi des relations diplomatiques et se sont engagés à préserver des relations privilégiées. Les responsables des deux républiques ont déjà engagé des pourparlers pour régler les questions techniques liées à la séparation, financière et économique notamment. Plus de soixante États, y compris les vingt-cinq de l'Union européenne, les États-Unis, la Russie et la Chine, ont reconnu le Monténégro indépendant et ont annoncé l'établissement prochain de relations diplomatiques. Aussi, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à M. le ministre des affaires étrangères de lui indiquer les intentions du Gouvernement concernant l'établissement de relations diplomatiques avec le Monténégro, et les domaines qu'il entend plus particulièrement développer avec Podgorica.

Texte de la réponse

Le référendum qui a eu lieu au Monténégro le 21 mai 2006 s'est déroulé dans des conditions incontestables. Sur les 85 % d'électeurs qui se sont rendus aux urnes, 55,5 % d'entre eux se sont déclarés favorables à la séparation du Monténégro d'avec la Serbie, avec laquelle elle formait depuis 2003 une communauté d'États. D'un bout à l'autre du processus qui a mené au référendum, tant la coalition pro-indépendantiste rassemblée autour du Premier ministre, M. Milo Dukanovic, que l'opposition, ont accepté, de manière exemplaire, toutes les conditions fixées par l'Union européenne. Quelques jours après la proclamation de son indépendance (3 juin 2006) par le Parlement de Podgorica, la France a reconnu le 13 juin le Monténégro en tant qu'État souverain et indépendant. Notre bureau de représentation est en cours de transformation en ambassade pleine : l'antenne du centre culturel deviendra le 1er janvier 2007 un centre culturel français doté de l'autonomie financière, tandis que les services culturels et de coopération, gérés jusqu'alors par délégation de notre ambassade à Belgrade, seront rapatriés auprès de la nouvelle ambassade. L'accession à l'indépendance ne change pas fondamentalement notre coopération avec le Monténégro, dans la mesure où, déjà, à l'époque de l'État commun, chaque république avait son propre gouvernement et ses propres institutions. Les interlocuteurs sont restés les mêmes. Notre action vise en priorité à renforcer notre influence dans le domaine institutionnel à

un moment où le jeune État monténégrin est engagé dans un processus indispensable de réformes de son administration publique, de la justice et de la police, afin de s'adapter aux normes européennes dans la perspective de conclusion d'un accord de stabilisation et d'association (ASA). Cette coopération revêt divers aspects, qui concourent tous à la formation des élites : formation de fonctionnaires et de procureurs, accords scientifiques et universitaires (droit, économie, sciences politiques), expertises en matière de gouvernance et d'État de droit, reconstitution d'une élite francophone avec la promotion du français dans l'enseignement secondaire, une chaire de français à l'université de Niksic et les cours assurés par un centre culturel français particulièrement actif à Podgorica, qui vient de doubler le nombre d'inscrits. Le rachat par la Société générale de l'une des principales banques monténégrines (la Podgoricka Banka) pourrait jouer un rôle d'aiguillon pour nos entreprises désireuses d'investir ou d'établir des relations commerciales dans cette région où existent de nombreuses opportunités en matière de marchés publics (eau, infrastructures routières), de services et de tourisme. L'un des objectifs de la France, comme d'ailleurs de nos partenaires européens, dans cette région est d'éviter toute déstabilisation ou fragilisation de cette partie des Balkans occidentaux du fait de la récente indépendance monténégrine. Sur ce point, nous ne pouvons que nous réjouir de la rapide normalisation des relations serbo-monténégrines. Le dialogue politique entre la France et le Monténégro est excellent et les contacts de haut niveau sont réguliers.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101810

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 août 2006, page 8227

Réponse publiée le : 12 décembre 2006, page 12956